



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

Préfecture

Blois, le 08 DEC. 2018

Service interministériel
d'animation des politiques publiques

Pôle environnement et transition énergétique

Affaire suivie par : Evelyne VERRET
Tel : 02 54 81 55 56 – Fax: 02 54 81 56 03
evelyne.verret@loir-et-cher.gouv.fr

Monsieur,

Le Préfet de Loir-et-Cher atteste que la société AMF QSE, pour le compte de la société SCCV SB LOG dont le siège social situé au 35 Avenue Victor Hugo à PARIS, a déposé le 18 décembre 2018 à la Préfecture de Loir-et-Cher, un dossier de demande d'autorisation environnementale concernant un projet de création d'un entrepôt logistique situé sur la commune de SALBRIS comprenant :

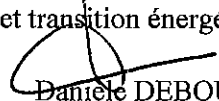
- 4 exemplaires en version papier du dossier de demande d'autorisation environnementale unique,
- 1 exemplaire en version informatique du dossier de demande d'autorisation environnementale unique.

La demande d'autorisation environnementale sera instruite selon les prescriptions législatives et réglementaires en vigueur.

Le présent accusé-réception ne constitue pas l'autorisation environnementale mentionnée au titre VIII du livre 1^{er} du code de l'environnement et ne préjuge en rien de la décision sur la régularité du dossier déposé, qui sera établie dans les délais fixés à l'article R,181-17 du code de l'environnement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par délégation,
L'Adjointe au Chef du Pôle environnement
et transition énergétique,


Danièle DEBOUT

Monsieur François DE LA ROCHEFOUCAULT
Société BAYTREE, gérante de la SCCV SB LOG
35 Avenue Victor Hugo
75116 PARIS